



Formation «TPS et TVQ»

18 avril 2018
(18h30 à 21h30)

POUR QUI ?

Entrepreneurs(es) et/ou toute personne prenant part à des décisions d'affaires.

OBJECTIF ?

Comprendre les principes de la taxe pour les entreprises.

CONTENU DE L'ATELIER :

- ▼ Les règles de base relatives à l'application de la TPS et de la TVQ

COÛT : gratuit

LIEU : 145, chemin de la Traverse
Saint-Ignace-de-Loyola

FORMATEUR :
Revenu Québec

- ▼ Formation offerte gratuitement par Revenu Québec.

Inscription au 450 836-0990 poste 0, avant le 9 avril 2018



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

TPS et TVQ

Formation présentée par Revenu Québec

Mercredi 18 avril 2018 de 18 h 30 à 21 h 30

ENTREPRISE :

ADRESSE :

PERSONNE-RESSOURCE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

	NOMBRE DE PARTICIPANTS
FORMATION <i>Gratuite</i>	

L'entreprise s'engage à se présenter à la formation et à aviser les organisateurs dans le cas d'une annulation.

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Merci de retourner ce formulaire avant le 9 avril 2018, par télécopieur au 450 836-2001 ou numérisé par courriel à jproulx@masadc.ca.